

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE ENVIRONNEMENTALE

EXPLOITATION DE CINQ AÉROGÉNÉRATEURS ET DEUX POSTES DE LIVRAISON SOCIÉTÉ PARC ÉOLIEN DU FRESTOY (VALECO) COMMUNES DE LE FRESTOY-VAUX ET ASSAINVILLERS

Par arrêté préfectoral des Préfètes de l'Oise et de la Somme, il est prescrit une **enquête publique environnementale d'une durée de trente et un jours consécutifs du 25 janvier 2022 au 25 février 2022 inclus** sur le projet de la société **PARC ÉOLIEN DU FRESTOY (VALECO)**, sur le territoire des communes de Le Frestoy-Vaux (60) et Assainvillers (80).

1. L'enquête publique environnementale porte sur l'exploitation de cinq aérogénérateurs et deux postes de livraison situés sur le territoire des communes de Le Frestoy-Vaux et Assainvillers, relevant de la rubrique n° 2980 pour l'activité soumise à autorisation.
2. La Préfète de la Somme ainsi que la Préfète de l'Oise, qui est chargée de coordonner l'organisation de l'enquête publique et d'en centraliser les résultats, sont l'autorité compétente pour prendre par arrêté les décisions qui peuvent être des autorisations assorties du respect de prescriptions ou des refus.
3. Mme Jacqueline LECLERE, retraitée de la CPAM de l'Oise, est désignée en qualité de commissaire enquêtrice.
4. Le siège de l'enquête publique environnementale est situé en mairie de LE FRESTOY-VAUX (60420) ;
Le commissaire enquêteur assurera des permanences, pour recevoir les observations écrites et orales du public :

- **mardi 25 janvier 2022 de 16h30 à 18h30 à la mairie de LE FRESTOY-VAUX,**
- **mardi 1er février 2022 de 14h00 à 17h00 à la mairie d'ASSAINVILLERS,**
- **vendredi 11 février 2022 de 16h30 à 18h30 à la mairie de LE FRESTOY-VAUX,**
- **samedi 19 février 2022 de 08h30 à 11h30 à la mairie d'ASSAINVILLERS,**
- **vendredi 25 février 2022 de 16h30 à 18h30 à la mairie de LE FRESTOY-VAUX.**

5. Le dossier de demande d'autorisation environnementale comprenant la demande, les résumés non techniques, l'étude d'impact, l'étude de dangers, les plans, les annexes auxquels sont joints les avis conformes, l'avis de l'Autorité environnementale et le mémoire en réponse de la société PARC ÉOLIEN DU FRESTOY (VALECO) est consultable et téléchargeable sur le site internet des services de l'État dans l'Oise (www.oise.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/Les-installations-classees/Par-enquetes-publiques)

15 jours avant l'ouverture de l'enquête publique et pendant toute la durée de celle-ci. Il est consultable à la direction départementale des territoires de l'Oise, bureau de l'environnement du lundi au vendredi de 9h00 à 11h00 et de 14h00 à 16h00.

6. Pendant toute la durée de l'enquête publique, le dossier, sous format papier et en version numérique, pourra être consulté par toute personne intéressée aux heures d'ouverture des mairies de LE FRESTOY-VAUX et d'ASSAINVILLERS.

7. Les mêmes documents en version numérique sont consultables aux heures d'ouverture des mairies sur un poste informatique mis à disposition dans les communes de :

Boulogne-la-Grasse, Coivrel, Courcelles-Epayelles, Cuvilly, Domfront, Dompierre, Ferrières, Godenvillers, Hainvillers, Lataule, Le Ployron, Mery-la-Bataille, Mortemer, Orvillers-Sorel, Royaucourt, Tricot et Welles-Pérennes pour le département de l'Oise, Ayencourt, Bus-la-Mésière, Courtemanche, Etelfay, Faverolles, Fescamps, Laboissière-en-Santerre, Lignièrès, Mesnil-Saint-Georges, Montdidier, Piennes-Onvillers, Remaugies, Rollot et Rubescourt dans le département de la Somme.

8. Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations et propositions :
 - sur l'un des registres d'enquête tenus à sa disposition dans les mairies de LE FRESTOY-VAUX et ASSAINVILLERS,
 - par courrier adressé à la commune de LE FRESTOY-VAUX (60420) à l'attention de la commissaire-enquêtrice, <https://www.registre-dematerialise.fr/2862>
 - par courrier électronique adressé à : enquete-publique-2862@registre-dematerialise.fr sur le registre d'enquête dématérialisé qui sera mise en place à l'adresse suivante :

9. Les observations faites sur les registres et par voie postale, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur sont consultables sur le site internet des services de l'État dans l'Oise :

www.oise.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/Les-installations-classees/Par-enquetes-publiques

10. Toute information sur le dossier peut être demandée auprès de Mme Claire BENASSI, cheffe de projets – PARC ÉOLIEN du FRESTOY (VALECO), 188 rue Maurice Béjart, 34080 MONTPELLIER, clairebenassi@groupevaleco.com, 07 84 39 28 96 ou à la direction départementale des territoires de l'Oise, service de l'eau de l'environnement et de la forêt, bureau de l'environnement, 40 rue Racine à Beauvais.